



**CABINET**

Leader du deuxième groupe d'opposition

Québec, le mardi 20 mai 2025

Monsieur Siegfried Peters  
Secrétaire général  
Édifige Pamphile-Le May  
3035 des Parlementaires  
Bureau 2.54  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous trouverez ci-joint, la motion dont la députée de Verdun souhaite débattre ce mercredi 21 mai 2025, à la rubrique des affaires inscrites par les député.es de l'opposition, et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, mes salutations solidaires.

A handwritten signature in black ink, reading "Mélanie Grenier". The signature is written in a cursive, flowing style.

Mélanie Grenier  
Directrice de cabinet

p.j.

**AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ.E.S DE L'OPPOSITION**  
(Article 97 et ss. RAN)

Que l'Assemblée nationale prenne acte que, selon un sondage Léger, 72 % des Québécoises et des Québécois sont favorables à l'idée de taxer davantage les plus riches afin de financer adéquatement les services publics ;

Qu'elle reconnaisse qu'il est impératif de protéger la population contre les coupes en santé, en éducation et dans les services essentiels ;

Qu'enfin elle demande au gouvernement du Québec d'étudier la possibilité de créer un impôt sur les grandes fortunes, soit le 0,1 % des plus fortunés de la société, ce qui représente environ 4 000 ménages.

Présentée par la députée de Verdun  
Le mercredi 21 mai 2025